

Communiqué de presse
Le 26 avril 2019

Le renouvellement urbain de six quartiers de la Métropole Européenne de Lille est lancé

Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL), et Olivier Klein, Président de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), ont signé, ce vendredi 26 avril, la déclaration d'engagement pour le renouvellement urbain de six quartiers prioritaires de la métropole, inscrits dans le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain : Lionderie – Trois Baudets à Hem, Le Nouveau Mons à Mons-en-Barœul, Les Oliveaux à Loos, Les Villas à Wattrelos, et une partie de Concorde à Lille et de La Bourgoigne à Tourcoing.



A cette occasion, l'ANRU s'est officiellement engagée aux côtés de la MEL, qui pilote la transformation de ces quartiers au titre de sa compétence en matière d'aménagement et de chef de file de la Politique de la Ville, pour financer ces projets à hauteur de 245 M€ sur un montant total de 746 M€.

« La Métropole Européenne de Lille prendra bien sûr toute sa part dans ce programme. J'ai pris l'engagement de mobiliser sur les 10 ans du programme 335 M€ pour l'ensemble des 13 quartiers. Je souhaite que le NPRU ne soit pas que l'affaire des 8 communes concernées. Pourquoi ? Parce que la réussite de ce projet, ou son échec impactera toute la métropole. » souligne Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

« Ces projets font partie des plus importants validés par l'ANRU à ce jour : c'est 245 M€ d'engagements qui vont permettre de réaliser plus de 746 M€ d'investissement dans ces quartiers. Il sera d'autant plus important qu'il sera complété prochainement par une enveloppe complémentaire consacrée à d'autres projets encore, à Lille, Tourcoing, Roubaix et Wattignies. Au-delà des

interventions massives et nécessaires sur l'habitat, ces projets comportent des volets ambitieux d'équipements publics éducatifs et économiques. C'est indispensable si on veut réellement changer la donne dans les quartiers de la MEL. » déclare Olivier Klein, Président de l'ANRU.

L'ensemble des partenaires de l'ANRU, Action Logement, l'Union Régionale pour l'Habitat et la Caisse des Dépôts ont confirmé leur engagement financier, avec la Région Hauts-de-France, le Département du Nord, et les Organismes de Logements sociaux (Lille Métropole Habitat, Partenord Habitat, Vilogia, Logis Lille Métropole et 3F Nord-Artois).

Concrètement, ces fonds seront affectés à :

- la démolition de plus de 2231 logements locatifs sociaux reconstitués au 1 pour 1 dans une démarche de rééquilibrage à l'échelle de l'agglomération
- à la réhabilitation de 1118 logements locatifs sociaux
- à la production d'une offre en diversification résidentielle estimée à plus de 883 logements
- mais aussi aux espaces publics

Les projets sont d'ores et déjà engagés avec les phases d'études. Des réunions publiques ont déjà eu lieu et les enquêtes sociales préalables aux relogements ont démarré sur certains quartiers.

Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain de la Métropole Européenne de Lille

Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain de la Métropole Européenne de Lille prévoit, au total, la transformation profonde et durable de 13 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, via notamment la démolition d'environ 4000 logements locatifs sociaux reconstruits au 1 pour 1 ainsi qu'environ 4000 réhabilitations.

La MEL accompagnera également les communes dans le financement des équipements sportifs, culturels et scolaires ainsi que des dispositifs de vidéo-protection dans le cadre de ses fonds de concours.

La participation de l'ANRU au financement des projets restants (Les Aviateurs-Bois Blanc, Lille Quartiers Anciens, et Sud de Lille Sud à Lille, l'Epeule, l'Alma et le Pile à Roubaix et le Blanc Riez à Wattignies) sera décidée lors d'un second rendez-vous, en juin.

Vous trouverez ci-après un lien pour accéder aux fiches descriptives des 13 quartiers du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain de la Métropole Européenne de Lille : <https://we.tl/t-0q180k6beG>

À propos de la MEL

Au service des 90 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.

Retrouvez la MEL sur :



A propos de l'ANRU

L'ANRU met en œuvre des projets de renouvellement urbain afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitants. A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), le Programme « Quartiers Anciens » (PNRQAD), et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique. L'ANRU est également opérateur au titre du Programme d'investissements d'avenir (PIA), avec une enveloppe de près d'1 milliard d'euros, pour la mise en œuvre de projets destinés à la Jeunesse, à la Ville et

aux Territoires durables ainsi qu'au co-investissement et à l'innovation dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville.

Contacts presse
Métropole Européenne de Lille
Clarisse Neveu
cneveu@lillemetropole.fr
03 20 21 65 88

ANRU
Damien Ranger / Laurence Quercy
dranger@anru.fr / lquercy@anru.fr
01 53 63 55 05